

Animateur :	Laurent Fouché
Membres présents :	MM. Philippe Brandy, Jean Guillen, Bruno Renon
Membres excusés :	Mme Véronique Autexier M. Philippe Andrieux, Patrick Bourabier
Membres invités :	Néant
Membres absents :	Néant
Invités absents :	Néant

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 30 .2 des RG de la LFNA) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 30.3 des RG de la LFNA). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil et formalités diverses
- Validation du PV précédent (PV n° 10 du 20/10/2021)
- Les infos (décès, rétablissements, félicitations)
- Agenda et information de l'Animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Etude des « Forfaits » du 23 et 24 octobre 2021
- Organisation du tirage du 1^{er} tour de la Coupe des Réserves
- Validation des pénalités financières

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Régularisation financière
- Etude des courriers reçus

4° Questions et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : L'Animateur remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Validation du PV précédent

Le PV n° 10 de la réunion de la commission des compétitions Séniors est approuvé sans modification. ([LIEN](#))

Informations de l'animateur

Néant

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Etude des « Forfaits » du 23 et 24 octobre 2021

- Championnat départemental D3
Poule C : Angoulême Ma Campagne 2 du 23 octobre 2021 (**1er forfait**)
- Championnat départemental D4
Poule E : Alliance Foot 3B 4 du 24 octobre 2021 (**2ème forfait**)
AL St Brice 3 du 23 octobre 2021 (**2ème forfait**)
- Championnat départemental D5
Poule A : FC Chabanais 2 du 24 octobre 2021 (**2ème forfait**)
Poule B : Taizé-Aizie-Les Adjots 2 du 24 octobre 2021 (**1er forfait**)
Ent Nanteuil-Verteuil 2 du 24 octobre 2021 (**1er forfait**)
Poule C : FC St Amant de Boixe 2 du 24 octobre 2021 (**1er forfait**)
ET.S Fléac 3 du 24 octobre 2021 (**2ème forfait**)

Les clubs concernés seront débités de **40 Euros (D1 à D4)** et de **30 Euros (D5)**
Les clubs concernés seront sanctionnés de – 1 point au classement général

Décision 01 : Les membres de la Commission valident ces forfaits.

2° - Organisation du tirage du 1^{er} tour de la Coupe des Réserves

En application de l'article 2-c du règlement de la Coupe des Réserves actualisé au 15 septembre 2021, les membres de la Commission des compétitions séniors procèdent au tirage du 1^{er} tour.

1er Tour : 17 rencontres avec 34 équipes

Les rencontres se dérouleront le Dimanche 28 novembre 2021 à 15h00 ou le Samedi 27 novembre 2021 à 20h00 pour les clubs possédant un éclairage homologué.

En cas de résultat nul à la fin du temps règlementaire, il sera procédé directement à l'épreuve des tirs au but.

Les rencontres

SC St Claud 2 – Brigueuil/Lesterps 2
 US Abzac 3/Brillac 2-3 – FC Haute-Charente 2
 FC Confolens 3 – FC Chabanais 2
 AS Aigre 3 – ET.FC Villefagnan 2
 FC St Amand de Boixe 2 – ES Montignac 2
 AS Verdille 3 – Taizé-Aizie-Les Adjots 2
 ENT Nanteuil/Verteuil 2 – AS Brie 3
 ES Beaux Pins 2 – FC St Fraise 2
 FC Aubeterre 2 – FC Sud Charente 2
 ET.S Javezac/ FC Jarnouzeau 2 – AS Salles d'Angles 2
 AM. Laïq Guimps 2 – ES Nercillac/Réparsac 2
 FC St Hilaire 2 – AM.J Montmoreau 2
 JS Garat/Sers/Vouzan 2 – AS Chazelles 2
 AS Bel Air 2 – CO La Couronne 3
 AS Claix/Blanzac 2 /US Bouex 2
 US St Martin 2 – FCC 2
 GSF Portugais 3 – AC Gond-Pontouvre 2

Décision 02 : Les membres de la Commission valident le tirage du 1^{er} tour de la Coupe des Réserves

3° - Validation des pénalités financières

Compétition	Poule	Rencontre	Date	Motif	Montant	Club concerné
Division 4	D	Ang St Martin/CS St Michel 2	17/10/2021	Feuille de match en retard	24€	Ang St Martin

Décision 03 : Les membres de la Commission valident les pénalités financières

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

4° - Régularisation financière

Rencontre D4 – Poule E (FC Rouillac 2/AL St Brice 3) du 23 octobre 2021

Arbitre de la rencontre : M. Dolimont Christophe

Compte tenu de la déclaration tardive (23 octobre 2021 à 16h44) du forfait de l'AL St Brice 3 et de la présence de l'arbitre sur le lieu de la rencontre, les frais kilométriques de l'arbitre (24,06 euros) seront crédités à l'arbitre par débit du club de l'AL St Brice

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

5° - Etude des courriers reçus

- Courriel du Président de l'ENT Nanteuil-Verteuil du mardi 05 octobre 2021 – Demande de modification de date – Refus du club du Stade Ruffécois → **Avis défavorable de la Commission**
La rencontre de D4 – Poule B (ENT Nanteuil-Verteuil/Stade Ruffécois 4 se déroulera le jeudi 11 novembre 2021 à 15h00
- Courriel du secrétaire du FC St Amand de Boixe du mardi 19 octobre 2021 – Demande de modification de date – Accord du club du CA St Même les Carrières → **Avis favorable de la Commission**
La rencontre de D3 – Poule B (FC St Amand de Boixe/CA St Même les Carrières) initialement programmée le samedi 30 octobre 2021 à 20h00 se déroulera le dimanche 31 octobre à 15h00
- Courriel du secrétaire du FC St Amand de Boixe du mardi 19 octobre 2021 – Demande de modification de date – Refus du club de l'ES Bouex → **Avis défavorable de la Commission**
La rencontre de D5 – Poule B (FC St Amand de Boixe 2/ES Bouex) se déroulera le samedi 30 octobre à 18h00
- Courriel du Président du CS St Michel du jeudi 21 octobre 2021 – Demande de modification de date – Accord du club de FCCL → **Avis favorable de la Commission**
La rencontre de D1 – Poule 0 (CS St Michel/FCCL 2) initialement programmée le samedi 06 novembre 2021 à 20h00 se déroulera le vendredi 05 novembre 2021 à 20h00
- Courriel de la secrétaire du FC Nersac du lundi 25 octobre 2021 – Demande de modification de date – Avis défavorable du club du CO La Couronne → **Avis défavorable de la Commission**
La rencontre de D4 – Poule D (FC Nersac 2/CO La Couronne 3) initialement programmée le samedi 30 octobre 2021 à 18h00 se déroulera le mercredi 10 novembre 2021 à 20h00
- Courriel de la secrétaire du FC Nersac du lundi 25 octobre 2021 – Demande de modification de date – Avis défavorable du club de l'AL St Brice → **Avis défavorable de la Commission**
La rencontre de D2 – Poule B (FC Nersac/AL St Brice) initialement programmée le samedi 30 octobre 2021 à 20h00 se déroulera le dimanche 31 octobre 2021 à 15h00
- Courriel du Président de l'AM.S Puymoyen du lundi 25 octobre 2021 – Demande de modification de date – Avis favorable du club de l'AS Condéon-Reignac → **Avis favorable de la Commission**

La rencontre de D4 – Poule D (AS Condéon-Reignac/AM.S Puymoyen 3) se déroulera le dimanche 28 novembre 2021 à 15h00

- Courriel du club de FC St Maurice-Manot du mardi 26 octobre 2021 – Demande de modification de date – Avis favorable du club de FC Brigueuil → **Avis favorable de la Commission**

La rencontre de D4 – Poule A (FC St Maurice-Manot/Brigueuil-Lesterps) se déroulera le dimanche 28 novembre 2021 à 15h00

- Courriel du secrétaire de l'Ent Foot 16 du mardi 26 octobre 2021 – Demande de modification de terrain – Accord du club de l'ET FC Villefagnan → **Avis favorable de la Commission**

La rencontre D4 – Poule B (Ent Foot 16 2/ET FC Villefagnan) se déroulera le dimanche 31 octobre 2021 à 15h00 sur le terrain de Asnières/Nouère

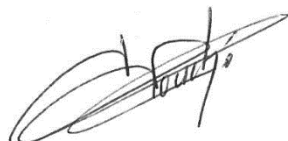
RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 27/10/2021

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°10 du 20/10/2021	Validé	-	-
1	Etude des Forfaits du 23 et 24 octobre 2021	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
2	Organisation du tirage du 1 ^{er} tour de la Coupe des Réserves	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
3	Validation des pénalités financières	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
4	Questions et informations diverses (voir paragraphe concerné)	Validé	Laurent Fouché	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au mercredi 03 novembre 2021 à 17h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h00.

L'animateur
Fouché Laurent



Le Secrétaire
Brandy Philippe

